

Projet d'Appui à la Gouvernance des Industries Extractives (PAGIE)

Introduction à la Vision Minière Africaine





Sommaire

- 1. Introduction**
- 2. Les principaux cadres de référence**
- 3. Les objectifs et les éléments clés de la VMA**
- 4. Les domaines d'intervention et les activités proposées**
- 5. Une étude de cas : La Sierra Leone**
- 6. Quelle pertinence pour le Mali ?**



1. Introduction

Le processus VMA :

- Octobre 2008 à Addis-Abeba : Première réunion des ministres africains en charge de la mise en valeur des ressources minières.
- Février 2009 à Addis-Abeba : Adoption de la **Vision Minière Africaine** auprès du Sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine.
- Novembre 2011 : Groupe d'études international (ISG), Les ressources minérales et le développement de l'Afrique.
- Décembre 2011 à Addis-Abeba : Deuxième réunion des ministres africains en charge de la mise en valeur des ressources minières, adoption du **Plan d'Action** pour la Mise en Œuvre de la Vision Minière Africaine. (anglais)
- Mars 2013 : Commission Economique pour l'Afrique (ECA), La Mise en Œuvre de la Vision Minière Africaine. Directions pour l'amélioration des politiques. (anglais)
- Fin 2014 : Centre Africain de Développement Minier (CADM / AMDC), Guide de la **Vision Nationale de l'Industrie Extractive**. Adapter la vision africaine du régime minier.



1. Introduction (suite)

... et d'autres processus pertinents :

- Processus de Kimberley (KP) initié en 5/2000 à Kimberley (Afrique du Sud) et signé en 1/2003 par ses premiers membres. (Note: Mali admis en 2013.)
- Conseil International des Mines et Métaux (ICMM) créé en 2001.
- Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) fondée en 6/2003 à Londres. (Note: Mali conforme depuis fin 2011.)
- Initiative Européenne sur les Matières Premières (11/2008).
- CEDEAO Directive C/DIR 3/05/09 portant sur l'harmonisation des principes directeurs et des politiques dans le secteur minier (5/2009).
- Dodd Frank Act (DFA), promulgué en 7/2010 aux Etats-Unis.
- Charte des Ressources Naturelles / Natural Resource Charter (NRC) initiée en 2010 et adoptée par NEPAD en 2012 sous l'appellation du Programme de la Gouvernance des Ressources Naturelles.
- CEDEAO Politique de Développement des Ressources Minérales (6/2011).



2. Les principaux cadres de référence

Union Africaine : La Vision Minière Africaine (2009)

Publications
en anglais et
en français

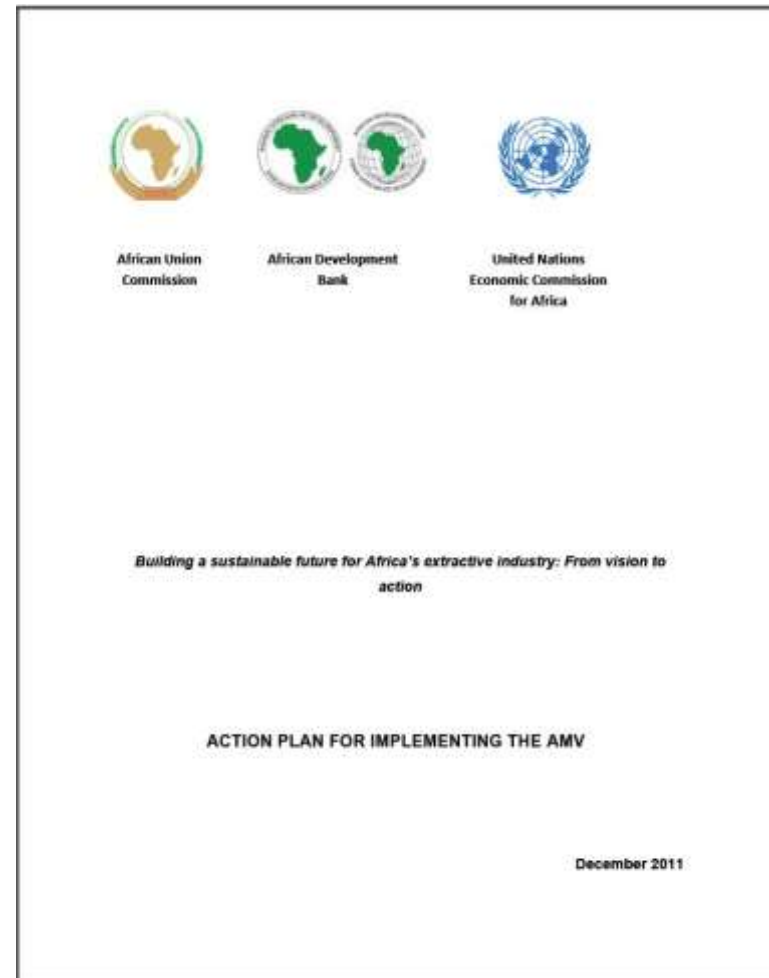




2. Les principaux cadres de référence (suite)

Union Africaine : Plan d'Action pour la Mise en Œuvre de la Vision Minière Africaine (2011)

Publication en
anglais

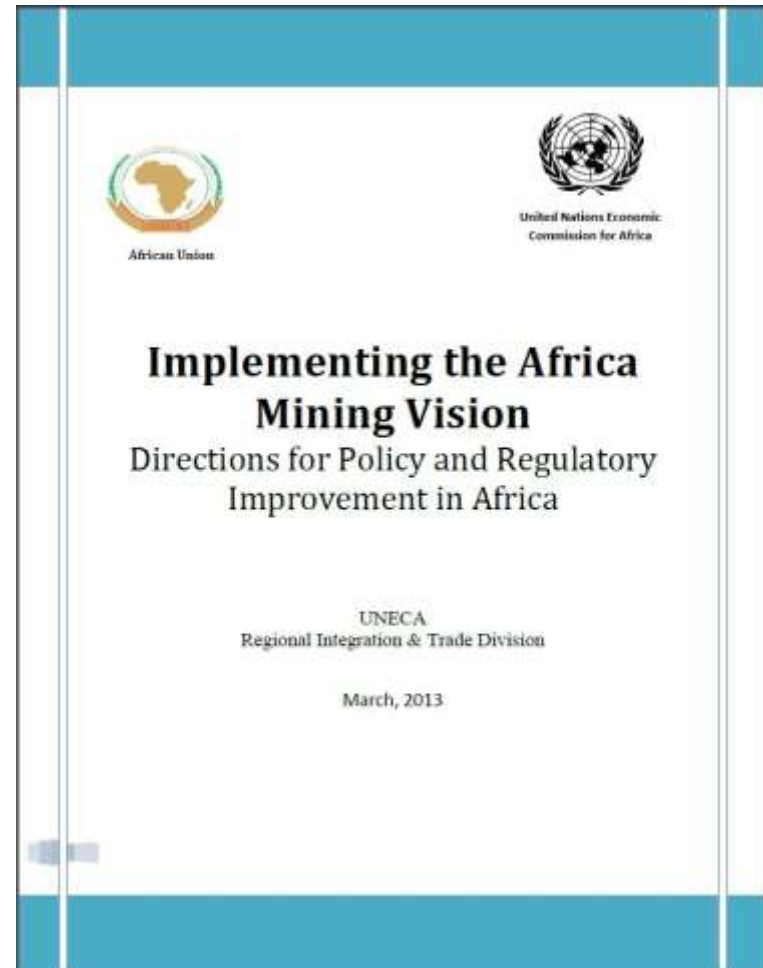




2. Les principaux cadres de référence (suite)

UNECA : La mise en œuvre de la Vision Minière Africaine (2013)

Publication en
anglais

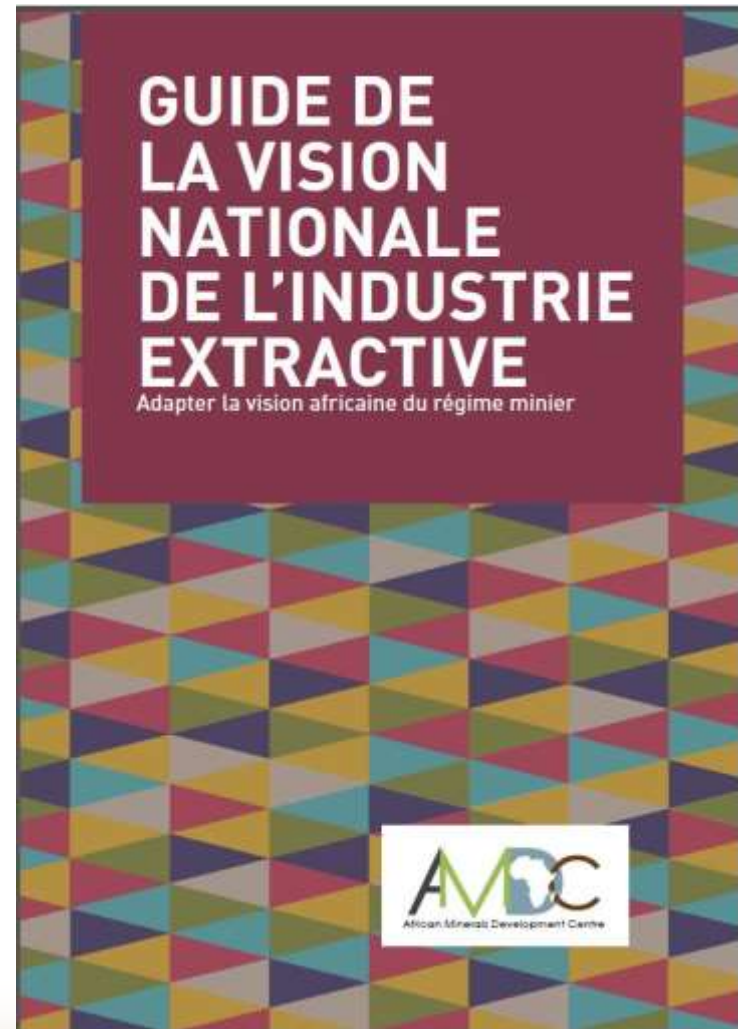




2. Les principaux cadres de référence (suite)

AMDC : Guide de la Vision Nationale de l'Industrie Extractive (2014)

Publication en
anglais et
français





3. Les objectifs et les éléments clés de la VMA

- La « Vision africaine du régime minier » (ci-après : la Vision Minière Africaine, VMA) a été adoptée en février 2009 par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine.
- Elle constitue le cadre continental clé de promotion d'un développement basé sur l'exploitation des ressources minérales et d'une transformation structurelle sur le continent.
- Il vise à encourager une « *exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minérales pour soutenir une croissance durable à base élargie et le développement socio-économique* ».
- Cette vision commune s'appuiera sur :
...



3. Les objectifs et les éléments clés de la VMA (suite)

1. Un secteur minier africain fondé sur la connaissance, qui sert de catalyseur et contribue à la croissance générale et à la création d'un marché unique africain dont il est pleinement partie intégrante, grâce à:
 - des liens en aval avec l'enrichissement des minerais et la fabrication ;
 - des liens en amont avec les biens d'équipement minier, les consommables et les industries de services ;
 - des liens latéraux avec l'infrastructure (électricité, logistique, communications, eau) et le développement des compétences et des technologies (DRH et R&D) ;
 - des partenariats mutuellement bénéfiques entre l'État, le secteur privé, la société civile, les communautés locales et d'autres parties prenantes ;
 - une connaissance exhaustive de ses richesses minérales.



3. Les objectifs et les éléments clés de la VMA (suite)

2. Un secteur minier durable et bien géré, qui produit et utilise efficacement les bénéfices tirés de l'exploitation des ressources minérales, qui répond à des normes élevées de sécurité et d'hygiène, qui tient compte des questions de genre et des questions ethniques, qui est respectueux de l'environnement, socialement responsable et apprécié des communautés environnantes .
3. Un secteur minier qui est devenu un élément clé d'une économie africaine en voie d'industrialisation, diversifiée, dynamique et concurrentielle au niveau mondial .
4. Un secteur minier qui a contribué à mettre en place une infrastructure africaine commune grâce à l'optimisation de ses liens économiques, dynamiques, locaux et régionaux .

...



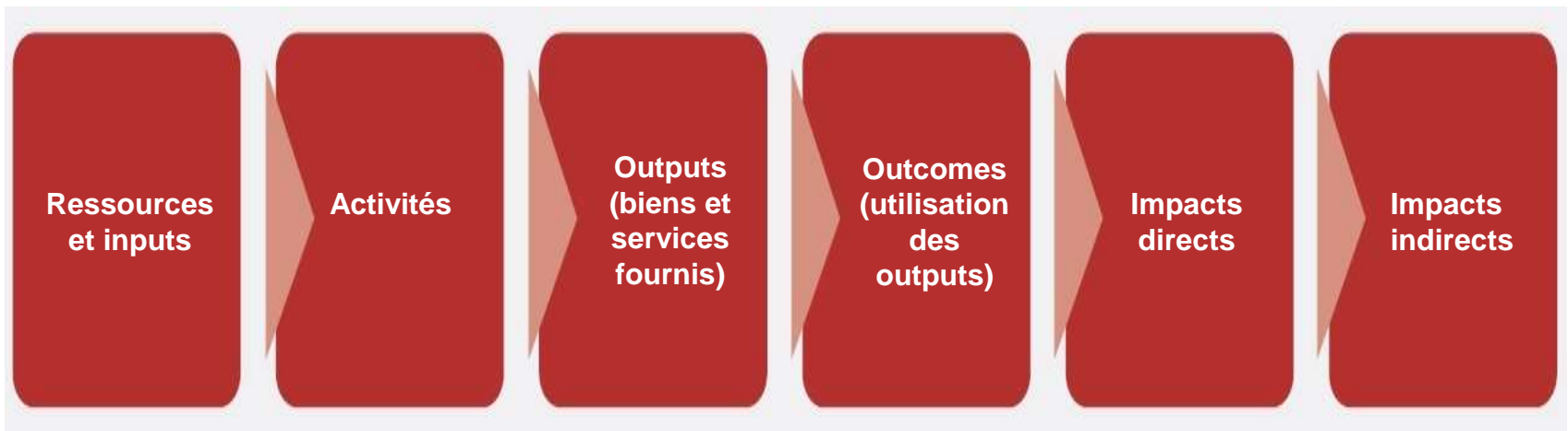
3. Les objectifs et les éléments clés de la VMA (suite)

5. Un secteur minier qui optimise et gère efficacement les richesses minérales limitées de l'Afrique et qui est diversifié (exploitation de métaux précieux et de minerais industriels de moindre valeur, au niveau commercial et à petite échelle).
6. Un secteur minier qui mobilise le potentiel de l'activité minière artisanale et à petite échelle pour stimuler l'esprit d'entreprise local et national, améliorer les moyens de subsistance et favoriser un développement social et économique rural intégré .
7. Un secteur minier qui est un acteur majeur sur les marchés dynamiques et concurrentiels des capitaux et des matières premières au niveau national, continental et international.



3. Les objectifs et les éléments clés de la VMA (suite)

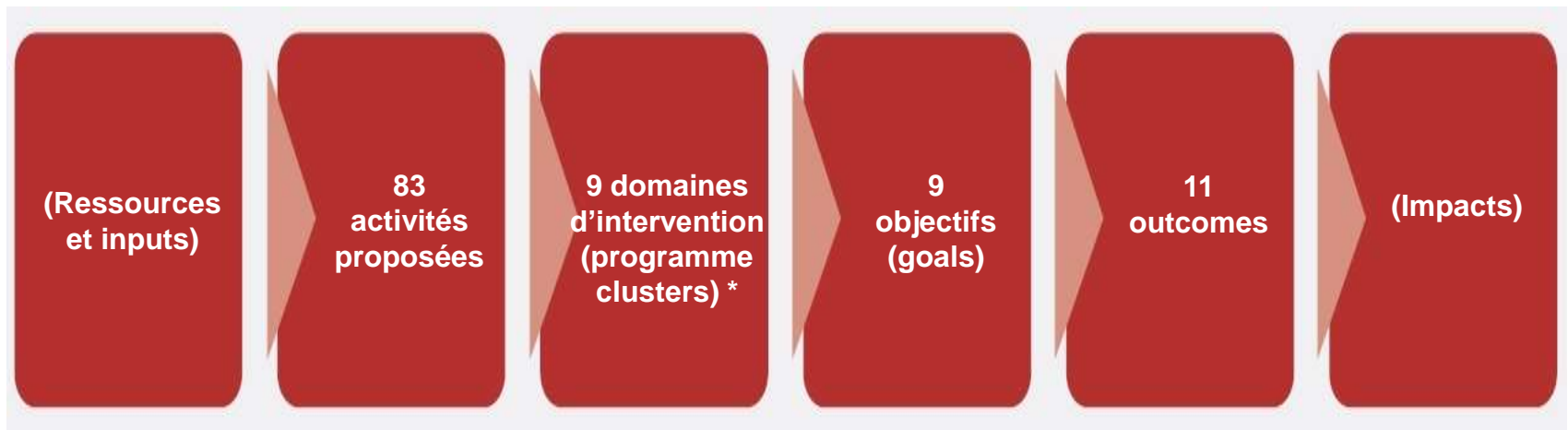
Une chaîne de causalité (maquette)





3. Les objectifs et les éléments clés de la VMA (suite)

La modèle de résultats implicite de la VMA (voir Plan d'Action 2011)



* aussi appelés « réalisations attendues » (« *expected accomplishments* ») avec indicateurs



4. Les domaines d'intervention et les activités proposées

Les neuf (9) domaines d'intervention (« programme clusters ») :

1. Gestion des recettes et rentes minières,
2. Systèmes d'informations géologiques et minières,
3. Renforcement des capacités humaines et institutionnelles,
4. Exploitation minière artisanale et à petite échelle,
5. Gouvernance du secteur minier,
6. Recherche et développement,
7. Aspects environnementaux et sociaux,
8. Liens et diversification, et
9. Mobilisation des investissements miniers et d'infrastructure.



4. Les domaines d'intervention et les activités proposées (suite)

Un exemple: 12 activités proposées dans le domaine d'intervention No. 1, « Gestion des recettes et rentes minières » :

1. Améliorer la capacité nationale de vérifier physiquement la production et les exportations minérales,
2. Passez en revue les régimes miniers en vue d'optimiser les revenus,
3. Renforcer les capacités et les compétences des fonctionnaires dans la négociation les questions fiscales et le contrôle efficace du respect des lois fiscales,
4. Négocier ou renégocier les contrats pour optimiser les recettes et assurer un espace budgétaire et la réactivité aux bénéfices exceptionnels,

...



4. Les domaines d'intervention et les activités proposées (suite)

5. Développer des systèmes pour évaluer les composantes des régimes fiscaux pour les fuites, pertes et l'évasion fiscale et la fraude (par exemple, les prix de transfert),
6. Revue des termes des conventions de double imposition et des traités bilatéraux d'investissement avec les pays hôtes des sociétés minières y compris le principe que les minéraux doivent être taxés au point d'extraction,
7. Renforcer les capacités et les systèmes de vente aux enchères des droits miniers, le cas échéant,
8. Explorer des stratégies pour investir des recettes exceptionnelles et des rentes minérales dans les fonds souverains, y compris des fonds de stabilisation et les fonds d'infrastructure,

...



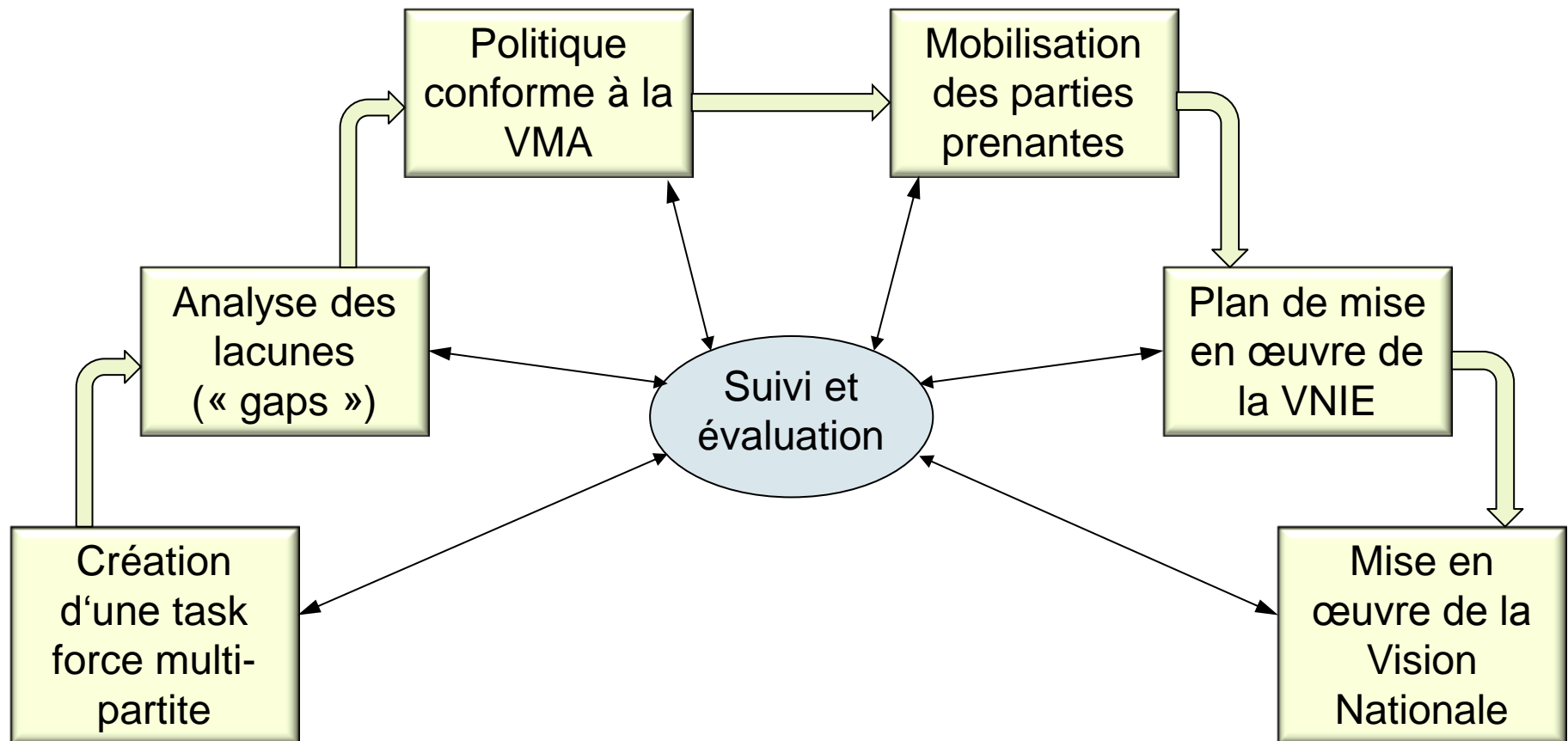
4. Les domaines d'intervention et les activités proposées (suite)

9. Développer des systèmes de distribution de rente pour allouer une partie des recettes minières aux communautés près des zones minières et des autorités locales,
10. Élaborer des mécanismes pour faciliter l'accès des communautés locales à l'emploi, l'éducation, les infrastructures de transport, les services de santé, l'eau et l'assainissement,
11. Développer la capacité des communautés locales à négocier des accords de partenariat,
12. Développer des systèmes de renforcement des capacités pour les organismes nationaux et sous-nationaux pour la gestion des recettes.



4. Les domaines d'intervention et les activités proposées (suite)

Le processus d'adaptation d'une Vision Nationale (VNIE)





5. Une étude de cas : La Sierra Leone

Situation de départ :

- « **Agenda pour la Prospérité** » (Agenda for Prosperity, AfP) 2013-2018 comme cadre politique national avec prise en compte explicite de la VMA (voir page 42: « ... *le Gouvernement s'engagera à appliquer les meilleures pratiques internationales en matière de gestion des ressources naturelles à travers la mise en œuvre efficace ... de la Charte des Ressources Naturelles, de la Vision Minière Africaine, ...* »).
- La volonté du Gouvernement à mettre en place en régime minier conforme aux exigences de la VMA y est soulignée à plusieurs reprises.
- L'AfP reflète en partie les exigences de la AMV, mais certains aspects ne sont pas bien pris en compte p.ex. les systèmes géologiques et miniers informatisés (domaine 2) et recherche & développement (domaine 6).
- **ITIE**: 1^{er} rapport en 2/2010 (exercices 2006 et 2007) ; 2^{ème} rapport en 9/2012 (exercices 2008-2010) ; suspension en 2/2013 à cause des insuffisances de l'audit des comptes de l'Etat ; conformité en 4/2014.



5. Une étude de cas : La Sierra Leone (suite)

L'analyse des écarts (« *gap analysis* ») :

- Etude confiée en novembre 2013 au Projet Régional de Gouvernance des Ressources dans les Pays Fragiles de l'Afrique de l'Ouest (GIZ).
- **Objectif** : « *Organiser une analyse des écarts relative à la VMA dans plusieurs pays de l'Afrique de Ouest et, sur cette base, proposer une approche générale et une méthodologie pour d'autres analyses de ce type ainsi que un cadre de suivi-évaluation du progrès atteint dans le processus de mise en œuvre de la VMA dans ces pays.* »
- Sierra Léone et Libéria ont été sélectionnés et cinq experts nationaux et internationaux ont été engagés sur place au mois de mars 2014.
- En résumé :
 - ✓ **Libéria** : 37,8% conformité actuelle,
 - ✓ **Sierra Leone** : 32,5% conformité actuelle, 51,1% conformité potentielle.



5. Une étude de cas : La Sierra Leone (suite)

Une fiche de suivi exemplaire :

- Activité VMA proposée,
- Statut actuel de l'activité,
- Grille d'appréciation :
 - 4 = très bien,
 - 3 = bien,
 - 2 = déficitaire,
 - 1 = très déficitaire,
 - 0 = informations insuffisantes
- Sources de vérification,
- Autres observations,
- Lieu, date, responsables.

AMV programme cluster no. 2: Geological and mining information systems

No.	Proposed activities	Current activity status	Score
2.01	Enhance the capacity and role of national geological institutions	GoSL receives resource-related data most often from companies instead of national geological institutions and thus depends on unverifiable measurements. Reports are often published without consulting national geological institutions. Researchers are not informed about GoSL policies and actions taken e.g. Environmental Impact Analyses (EIA).	1
2.02	Improve resourcing of national geological survey institutions	Improvement of resourcing might help to solve some of the problems geological survey institutions face. The World Bank has engaged technical assistance to support the Geological Survey at NMA.	1
2.03	Improve a geological information management system	GoSL maintains an IT-based Minerals Cadastre Administration System (MCAS) registering all industrial mining rights and exporters' licenses with payments data from 2010 onwards, published directly from the MMR administrative system through an online repository. According to the MMR there is an opportunity to link the system with the EITI reporting system. The MMR is searching for partners and funding to conduct an aero-magnetic study of Sierra Leone's resource deposits.	2
2.04	Increase regional mapping and exploration activities to upgrade mineral inventories and geo-scientific information base	The Geodata Information Management System (GIMS) is being funded by World Bank. GoSL is making plans to support other related projects. However it remains to be seen if and how these projects will be funded, executed and implemented.	1
2.05	Create and reinforce synergy between the different geological and mining related institutions (Ministries, universities, research centres etc.)	Involvement and coordination of non-governmental institutions is low. The call for more participation by universities and local research centres has had no visible effect up until now.	1
Sum			6

Scores: 4= Very good, 3= good, 2= poor, 1= very poor, 0= no information

Sources of verification, other relevant observations:

- <http://naturalresourcecharter.org/sites/default/files/Sierra%20Leone%E2%80%99s%20Concessions%20Management%20System.pdf>
- <http://www.gaf.de/content/gaf-ag-has-been-awarded-four-new-contracts-mining-governance-consultancy>
- <http://www.dgmarket.com/tenders/np-notice.do?noticeId=7943370>

Programme cluster score: 6/20 (30.0%)

Location, date: Freetown, July 2014

Responsible person(s): El Sector Benchmarking Expert Panel



5. Une étude de cas : La Sierra Leone (suite)

Le « Extractive Industries Sector Benchmarking Expert Panel » :

- Contribution : Revue, précision et validation des fiches de suivi, proposition d'un **Plan d'Action 2014-2018** pour le renforcement de la conformité AMV,
- Composition multipartite :
 - Ministère des Mines et Ressources Minérales (MMMR),
 - Agence Nationale des Ressources Minérales (NMA),
 - Autorité Nationale des Revenus (NRA),
 - Ministère des Finances et de l'Économie (MOFED),
 - Université de Sierra Leone (USL),
 - Réseau National pour la Justice et le Développement (NMJD),
 - CEMMATS Groupe Ltd. (cabinet de génie civil et de management),
 - Natural Resource Governance Institute (NRGI),
 - Christian Aid (ONG),
 - Banque Mondiale,
 - PNUD,
 - GIZ.



5. Une étude de cas : La Sierra Leone (suite)

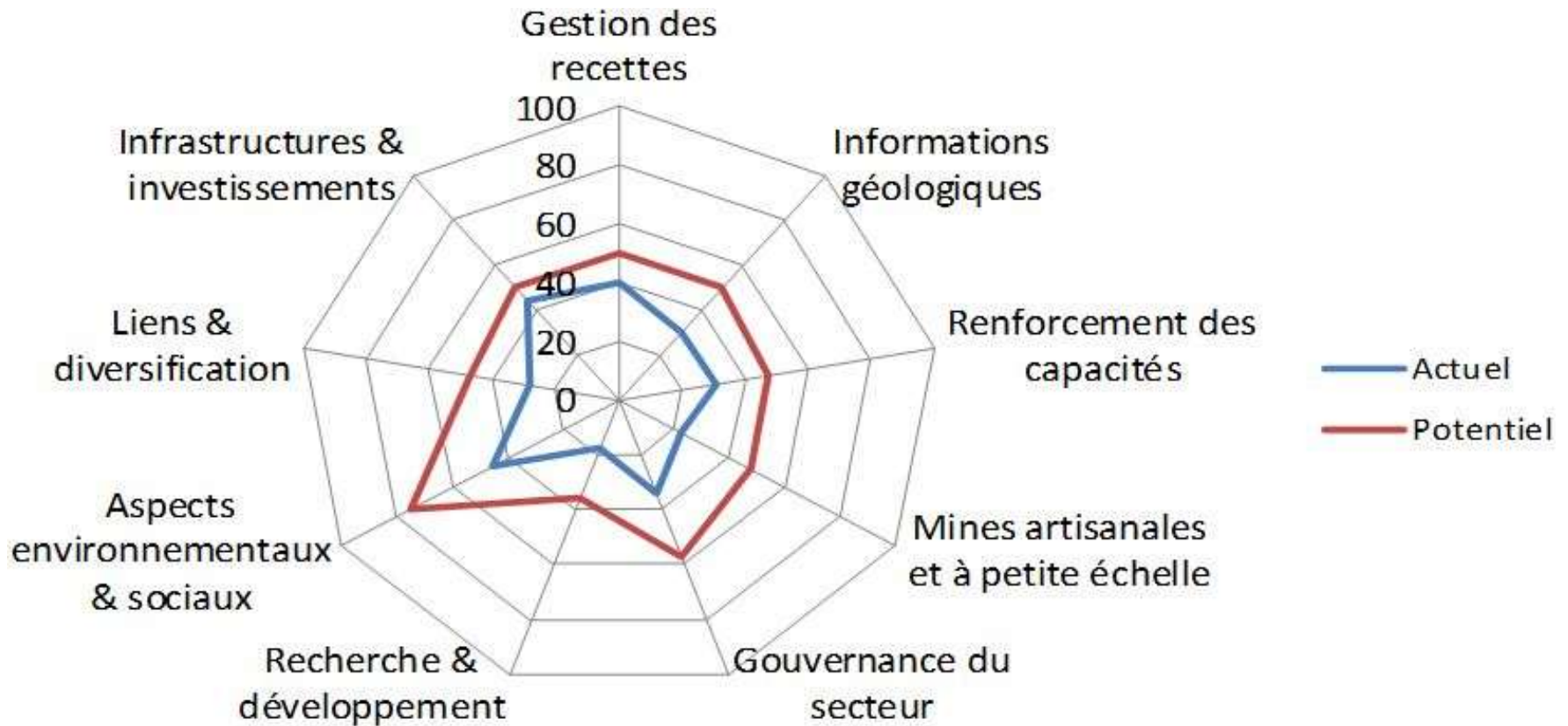
Résultats (1)

	Actuel	Potentiel
	%	%
Gestion des recettes	39,6	50,0
Informations géologiques	30,0	50,0
Renforcement des capacités	30,6	47,2
Mines artisanales et à petite échelle	22,5	47,5
Gouvernance du secteur	34,6	57,7
Recherche & développement	17,9	35,7
Aspects environnementaux & sociaux	45,0	75,0
Liens & diversification	28,1	46,9
Infrastructures & investissements	44,4	50,0
Conformité VMA générale	32,5	51,1



5. Une étude de cas : La Sierra Leone (suite)

Résultats (2)





6. Quelle pertinence pour le Mali ?

Questions pour discussion :

- Qui a besoin d'une « Vision Nationale des Industries Extractives » (appellation ouverte) basée sur la VMA au Mali ?
- Une telle vision, à quoi peut-elle servir ? (approche mindmap)
- Qui est en mesure de piloter un processus de domestication de la VMA au Mali ?
- Quels facteurs peuvent **favoriser** un processus de domestication de la VMA au Mali ?
- Quels facteurs peuvent **empêcher** un tel processus ?
- Une fois la volonté politique confirmée, quelles peuvent être les prochaines étapes ?



Nous vous remercions de votre attention !





En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement malien à concrétiser ses objectifs de coopération internationale pour le développement durable

Publié par

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société : Bonn et Eschborn, Allemagne

PAGIE

Projet d'Appui à la Gouvernance des Industries Extractives

Bureau du projet : B.P. 1988, Bamako, Mali

T +223 20 70 48 00

E eva.meyer@giz.de

I www.giz.de

Responsable

Eva MEYER

Auteur

Jim BENNETT

